

Monsieur Claude WISELER
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG

Luxembourg, le 9 avril 2024

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité :

« En 1990, le pourcentage d'arbres sans dommages s'élevait à 60% de la population d'arbres du Luxembourg. En 2020, ce pourcentage s'est élevé à seulement 15,4%. Le nombre d'arbres légèrement endommagés s'élevait, quant à lui, à 24,2% en 1990 alors qu'en 2022 il se situait à 23% à peine. Le nombre d'arbres nettement endommagés s'est accru de manière tangible au fil des dernières décennies. En effet, alors que le pourcentage de ces arbres s'élevait à 15,9% en 1990, il se situe à presque 62% en 2022.

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité :

- Quels sont les types d'arbres qui sont le plus touchés par la sécheresse et par les maladies les plus courantes dans ce domaine ?
- Quelles sont les régions ou communes du pays dont les bois et forêts sont particulièrement concernés par une dégradation de leur état de santé ?
- Quelles sont les mesures qui ont été prises au cours des dernières années pour protéger et rajeunir la population d'arbres dans nos bois et forêts ? »

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.



André BAULER
Député



Luc EMERING
Député